

17 mai 2016 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Interview de M. François Hollande, Président de la République, avec Europe 1 le 17 mai 2016, sur le bilan et les objectifs de la politique gouvernementale.

Thomas SOTTO : Le Président de la République est sur Europe 1 ce matin. Bonjour Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : Bonjour.

Thomas SOTTO : Bienvenue sur Europe 1. Ça va mieux, c'est le nouveau leitmotiv de vos troupes, repris en chœur par certains de vos ministres et tous ceux qui déjà, s'organisent pour mettre en orbite votre candidature à votre propre succession lors de la présidentielle de l'an prochain. Vous allez donc passer une heure avec nous. Dans un premier temps, jusqu'à 08h, on va parler d'économie, j'aurai à mes côtés Emmanuel DUTEIL, chef du service économique d'Europe 1 et notre expert, Axel de TARLE. Dans un second temps, à partir de 08h05, ce sera la politique avec Jean-Pierre ELKABBACH, et puis entre les deux, Nicolas CANTELOUP sera venu vous saluer à sa manière. Alors, c'est vrai, François HOLLANDE, certains chiffres, certains indicateurs semblent indiquer que ça va un peu mieux, la croissance, 1,2 % en 2015, sauf que c'est moins bien que la moyenne de l'Union européenne, que c'est moins bien que l'Allemagne, que c'est moins bien que le Royaume-Uni, que c'est moins bien que l'Espagne. Le déficit public, 3,5 % du PIB en 2015, sauf que là encore, c'est moins bien que la moyenne de l'Union européenne, c'est moins bien que l'Allemagne, que l'Italie, l'Allemagne, qui est même carrément en excédent. Bref, quand on regarde ce qui se passe chez nos voisins européens, Monsieur le Président, on inverse la formule habituelle et ça devient : quand je me regarde, je me console, mais quand je me compare, je me désole. Tout ça est bien faible comme reprise.

LE PRESIDENT : D'abord, merci pour votre invitation. Quand j'ai eu cette formule, ça va mieux, cela n'est pas pour dire : tout va bien, cela va effectivement mieux pour la France, pas forcément pour tous les Français. J'en conviens. Quand je dis ça va mieux, ce n'est pas un propos de circonstance ou de campagne ou de tribune, c'est une réalité. Alors, regardons les chiffres, et sans les multiplier, la croissance, nous allons faire, donc en 2015, 1,2, 1,3

Thomas SOTTO : Et en 2016, 1,5 ?

LE PRESIDENT : Et en 2016, nous serons sans doute à 1,5. Ça va mieux, puisque quand je suis arrivé aux responsabilités, c'était zéro ou un peu plus, 0,2. Donc ça va mieux. Quand je regarde les chiffres du déficit, c'était le sujet majeur lorsque j'ai été appelé aux responsabilités, on se demandait si on n'allait pas être condamné par l'Union européenne parce que nous étions en défaut. Nous avons fait 3,5 % de déficit par rapport à la richesse nationale en 2015, et nous serons en dessous de 3 en 2017.

Thomas SOTTO : Sauf que la promesse du candidat HOLLANDE, c'était zéro en 2017.

LE PRESIDENT : C'était zéro, nous allons faire un peu moins de 3 dans un contexte qui a été bouleversé chacun le sait par la crise, mais étant à moins de 3, nous serons parfaitement en règle par rapport aux disciplines européennes que j'ai d'ailleurs veillé à relâcher, il est vrai

Thomas SOTTO : On sera à la fourchette haute de ce qui est accepté par Bruxelles

LE PRESIDENT : Alors, après, vous me dites, et je pourrai multiplier les exemples, ça va mieux sur l'investissement qui repart, qui va faire sans doute près de 7 % d'investissements en 2017 du côté des entreprises privées, ça va mieux sur la compétitivité, aujourd'hui, le coût du travail en France, pour l'industrie, est inférieur à celui qui existe en Allemagne

Thomas SOTTO : Mais ce ne va pas forcément mieux pour le quotidien des Français. Est-ce que

THOMAS SOTTO : Mais ça ne va pas forcément mieux pour le quotidien des Français. Est-ce que, après quatre ans de mandat, vous pouvez sincèrement vous contenter de cela ?

LE PRESIDENT : Non, non, je vais aller jusqu'au bout de la comparaison, puisque, après, vous m'avez amené à des comparaisons, et vous avez eu raison, ça va mieux également en termes de créations nettes d'emplois, on crée de l'emploi en 2015

Thomas SOTTO : Nous y reviendrons

LE PRESIDENT : On va en créer encore davantage en 2016. Et pour la consommation, le pouvoir d'achat, qui est quand même la seule question qui compte, après l'emploi pour nos compatriotes, nous avons une progression du pouvoir d'achat. Alors, c'est vrai qu'elle est difficile à percevoir tant l'inflation est faible et tant les rémunérations, finalement, n'augmentent pas conformément à ce que pourrait être notre attente

Thomas SOTTO : C'est la différence entre les statistiques et la vie réelle

LE PRESIDENT : Exactement. Donc moi, ce que je veux, c'est que ça ne s'améliore pas dans les chiffres, mais que cela s'améliore dans la réalité, dans le concret. Comparaison, qui est toujours raison, comparaison, nous étions avec l'Allemagne dans une situation où la France avait pris beaucoup de retard, parce que la réforme avait été engagée en Allemagne au temps de Gerhard SCHRÖDER, puis, poursuivie au temps d'Angela MERKEL, il n'y avait rien eu en France. Alors, quand on ne fait pas de réforme pendant des années, il faut les faire, et cela prend du temps avant qu'elles n'aient des effets, c'est ce qui se produit aujourd'hui, il y a des effets.

Thomas SOTTO : Vous êtes le Gerhard SCHRÖDER français ?

LE PRESIDENT : Enfin, je n'essaie pas de me comparer, mais j'essaie de faire ce que le pays doit attendre d'un chef d'Etat. C'est-à-dire prendre des réformes, même si elles sont difficiles, même si elles sont courageuses, même si elles sont impopulaires. Je préfère qu'on garde de moi l'image d'un Président de la République qui a fait des réformes même impopulaires plutôt que d'un Président de la République qui n'aurait rien fait. Je vais aussi dire

Thomas SOTTO : Alors, on va s'interroger, Monsieur le Président

LE PRESIDENT : L'Espagne, l'Italie, parce que souvent, on me dit : oui, mais les chiffres de l'emploi sont meilleurs en Espagne ou en Italie, d'abord, les taux de chômage en Espagne ou en Italie sont considérables

Thomas SOTTO : Ça part de plus haut

LE PRESIDENT : D'autre part, ils avaient une croissance qui s'était effondrée, donc ils ont eu une reprise un peu plus forte. Nous avons en moyenne dans la zone euro la croissance qui nous permet d'être, sur les cinq années qui viennent de s'écouler, derrière l'Allemagne, mais au-dessus de beaucoup de pays.

Thomas SOTTO : Monsieur le Président, on va parler concrètement de ce qui concerne les Français au quotidien, et notamment des impôts, les impôts, c'est le symbole de l'inconstance de votre politique, il y a eu deux temps, un coup de bambou fiscal pour les ménages et les entreprises, puis, une inversion de votre politique, ce qui reste aujourd'hui, c'est une hausse des prélèvements obligatoires de près de 95 milliards depuis le début de votre quinquennat, aujourd'hui, il se dit que vous souhaiteriez baisser l'impôt sur le revenu. Oui ou non, l'impôt sur le revenu va-t-il baisser ?

LE PRESIDENT : Il n'y a aucune inconstance, j'arrive en 2012, j'ai décrit l'état des déficits, je n'ai même pas corrigé la dépense, la dépense, elle a déjà été votée par mon prédécesseur, enfin, par la majorité à l'époque autour de Nicolas SARKOZY. Je ne peux donc, si je veux que la France soit qualifiée, que la France ne soit pas mise sous la spéculation qui la menace, que la France ne soit pas dans la même situation, à l'époque, que le Portugal, l'Espagne, l'Italie et bien sûr, la Grèce, je suis amené à faire un effort, qui a d'ailleurs été engagé par François FILLON, quinze milliards d'impôts, je suis conduit à en faire autant. Vous croyez que ça me fait plaisir ? Vous croyez que c'est la première mesure qu'on a envie de prendre ? C'est nécessaire

Thomas SOTTO : Allez, ce qui ferait plaisir ce matin, c'est de dire aux Français que l'impôt sur le revenu va baisser, alors oui ou non, va-t-il baisser ?

LE PRESIDENT : Alors, oui, oui, mais nous avons redressé ces bons chiffres que je viens de décrire, et qui sont déjà constatés depuis un an, ils nous ont permis d'ores et déjà d'engager la

deuxième phase du quinquennat, c'est ce que j'avais d'ailleurs annoncé après le redressement, la redistribution, depuis 2014, il y a des baisses d'impôts, ça a représenté cinq milliards d'euros pour les ménages, et cela a représenté 32 milliards pour les entreprises. Chacun doit quand même avoir à l'esprit que nous avons baissé les impôts des ménages et des entreprises. Mais en même temps, nous avons réduit

Thomas SOTTO : Est-ce que cette baisse des impôts pour les ménages va se poursuivre ?

LE PRESIDENT : Ma réponse est oui, à la condition, bien sûr, que nous ayons des marges de manœuvre, et pour en déterminer le montant, les modalités, ce sera à l'été, parce que moi, je ne veux pas, même si je suis à votre micro, promettre ce que je n'ai pas encore reçu par la croissance et par nos économies

Thomas SOTTO : Vous souhaitez, pour qu'on comprenne bien, vous souhaitez qu'il y ait de nouvelles baisses d'impôts, qui seront décidées cet été ?

LE PRESIDENT : Dès lors qu'il y a une baisse qui va se poursuivre pour les entreprises, puisque le pacte de responsabilité n'est pas achevé, il aura sa dernière étape en 2017, il m'apparaît logique, il m'apparaît même juste que, aussi, les ménages puissent avoir leur part de la redistribution. Il ne s'agit pas là de distribuer ce que l'on n'aurait pas, on a redressé, si les comptes s'améliorent, si la croissance se confirme, il y aura également un geste du côté des ménages.

Thomas SOTTO : Ça va concerner quels ménages ?

LE PRESIDENT : Je vous l'ai dit, nous allons attendre le mois de juillet pour savoir exactement ce que nous pouvons faire, si c'est simplement pour distribuer ce qui n'aurait aucune sensibilité, aucune effectivité pour les Français, mieux vaut s'en dispenser, parce que je ne voudrais pas qu'on puisse nous dire : vous distribuez, d'abord, ce que vous n'avez pas, ce que nous distribuerons, nous l'aurons, et deuxièmement, distribuer parce que nous serions à la veille d'une échéance électorale

Thomas SOTTO : Mais vous nous disiez que vous misiez sur une croissance de 1,5, donc a priori, à date en tout cas, les conditions sont réunies, est-ce que la baisse pourrait être effective dès cette année lors du dernier tiers-payant par exemple ?

LE PRESIDENT : Ah, non, là, il va y avoir déjà une baisse d'impôts en 2016

Thomas SOTTO : Mais il n'y aura pas de nouvelle baisse pour les revenus de 2015 ?

LE PRESIDENT : Il y a eu une baisse d'impôts en 2014, une autre en 2015, une troisième en 2016, pour environ deux milliards et demi, donc ça, les contribuables vont le sentir très prochainement. Je rappelle qu'il y a douze millions de contribuables qui ont eu cette baisse d'impôts ou vont l'avoir. Alors, pour l'année 2017, il faudra que nous puissions regarder ce qui est le plus efficace et le plus utile et le plus juste.

Thomas SOTTO : Aujourd'hui, il y a plus d'un Français sur deux qui ne paie pas un seul euro d'impôt sur le revenu, 10 % des foyers payent 67 % de l'impôt. Est-ce que ça peut continuer comme ça ? Est-ce que l'impôt sur le revenu n'est pas trop concentré, Monsieur le Président ?

LE PRESIDENT : Et bien, vous savez, quand vous dites à un Français qu'il ne paie pas l'impôt sur le revenu, il ne vous demande pas de le payer, j'en ai rarement rencontré, en revanche, quand il devient imposable, et c'est arrivé ces dernières années, alors qu'il ne l'était pas jusqu'à présent, faites-moi confiance, il vous fait à ce moment-là ses protestations

Thomas SOTTO : Est-ce que le système est juste ?

LE PRESIDENT : Le système est juste, c'est vrai qu'il est très concentré, ça veut dire que, on a un impôt de consommation qui est très large, donc tous les Français, quels que soient leurs revenus, paient des impôts de consommation, et quand je vois que certains candidats aux primaires de la droite veulent augmenter la TVA, je dis que ce n'est pas juste, parce que ça va toucher tous les Français indifféremment, donc nous avons déjà beaucoup d'impôts de consommation, nous avons aussi des cotisations sociales salariés, employeurs, nous les avons diminuées, et aussi contributions sociales généralisées, tous les Français paient ces impôts-là, mais c'est vrai que, il y a une concentration, je ne dirais pas pour les très riches, c'est vrai que pour les classes moyennes supérieures, il y a un taux de prélèvements qui est élevé.

Emmanuel DUTEIL : Bonjour Monsieur le Président. On vient de l'entendre, vous annoncez que vous confirmez une potentielle baisse d'impôts pour les ménages. Pour ce qui est des sociétés, est-ce que vous comptez, là aussi, baisser les impôts, peut-être plus que ce qui était prévu, notamment pour aider les petites entreprises ?

LE PRESIDENT : L'année prochaine, il y a la dernière étape du pacte de responsabilité. Pour nos auditeurs, le pacte de responsabilité, c'est ce que j'ai présenté en janvier 2014, dans une discussion avec les partenaires sociaux, patronat comme syndicats, pour qu'il y ait plus d'emplois. Nous verrons s'il y a bien eu respect de ces engagements. Et moi, je veux respecter les miens. Parce que l'Etat doit avoir une parole, et si on veut donner de la visibilité, de la clarté aux entreprises, elles en ont besoin, il faut avoir justement cette stratégie dans le temps. Donc il y aura la dernière étape, est-ce que ça doit passer par la baisse de l'impôt sur les sociétés ? Oui, parce que c'est ce qui est le plus efficace

Emmanuel DUTEIL : Ce qui était prévu ?

LE PRESIDENT : Alors nous verrons par rapport à quoi, parce que, il ne s'agit pas de faire davantage en termes de montants

Emmanuel DUTEIL : Non, mais ça pourrait être réorganisé, est-ce que vous comptez miser plus sur l'impôt sur les sociétés ?

LE PRESIDENT : Il est possible que nous fassions sur l'impôt sur les sociétés, puisque c'est d'ores et déjà prévu, parce qu'il faut donner ce signal

Emmanuel DUTEIL : Et est-ce qu'on pourrait faire plus ?

LE PRESIDENT : Nous verrons, mais ça sera dans l'enveloppe, il ne pourra pas y avoir

Emmanuel DUTEIL : Donc c'est tout à fait possible que l'impôt sur les sociétés baisse plus que prévu

LE PRESIDENT : Ah, c'est toujours possible. C'est toujours possible

Emmanuel DUTEIL : Est-ce que c'est envisagé ?

LE PRESIDENT : Mais ça sera au détriment d'autres prélèvements d'entreprises.

Thomas SOTTO : Monsieur le Président, depuis quelques mois, vous multipliez les cadeaux comme si une élection approchait

LE PRESIDENT : Non, je ne multiplie pas les cadeaux, là, je veux être tout à fait clair

Thomas SOTTO : Ah, ben, je vais vous citer, le plan de soutien aux agriculteurs

LE PRESIDENT : Alors, allons-y, allons-y !

Thomas SOTTO : La revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, le prolongement de la mesure de sur-investissement, l'extension de la Garantie Jeunes, le financement des intermittents, la revalorisation des salaires des instits, le prolongement de la loi Pinel, etc on dit que pour 2016, il y en a pour plus de quatre milliards, ce sera encore plus l'an prochain. Où est-ce que vous allez trouver l'argent ? Est-ce que vous allez recréer les déficits l'année prochaine ?

LE PRESIDENT : D'abord, je réagis, parce que, quand un agriculteur, qui souffre aujourd'hui de ne pas pouvoir écouler ses produits à un prix décent, entend qu'on lui a fait un cadeau, il ne peut pas l'admettre

Thomas SOTTO : Alors, on va dire que vous multipliez les dépenses, pour que le terme ne soit pas déplaisant

LE PRESIDENT : Pour lui, pas pour moi, et si lui

Thomas SOTTO : C'est à lui que je pensais

LE PRESIDENT : Et si lui, on lui disait : écoutez, on est désolé, on n'a rien, on ne fera rien. La première chose qu'il ferait, c'est de se mettre en mouvement, ou, hélas, quelquefois, cela arrive, de se mettre en faillite. Donc on a dépensé un milliard et demi pour les agriculteurs. Ensuite, les fonctionnaires, pendant six ans, ils n'ont pas été augmentés. Le point d'indice, comme on dit, avait été gelé. Moi-même, je l'ai assumé devant les fonctionnaires. Donc j'ai considéré que, justement, parce que la croissance revenait, il était assez logique, comme cela se passe d'ailleurs dans les entreprises, qu'il y ait une augmentation des fonctionnaires de 1,1 %...

Thomas SOTTO : Mais est-ce qu'il n'y a pas le risque de recréer le déficit ou est-ce qu'il va falloir ré-augmenter les charges pour les entreprises ? Comment vous allez financer tout ça ?

LE PRESIDENT : Alors, troisième, vous parlez des intermittents du spectacle. Mais enfin

LE PRESIDENT : Alors, troisièmement, vous parlez des intermittents du spectacle. Mais enfin, vous seriez le premier à me dire qu'on ne peut pas mettre en cause la culture, qu'il est légitime que ces personnels puissent avoir justement un statut qui, à la fois, dégage des économies, cela a été fait, et en même temps, leur donne cette sécurité. Donc quatre milliards

Thomas SOTTO : Il ne s'agit pas de contester la légitimité des demandes des uns et des besoins des uns et des autres, il s'agit de savoir où vous trouvez l'argent

LE PRESIDENT : A chaque fois, c'est par rapport à de vrais besoins, comme pour les instituteurs, qui devaient avoir les mêmes primes que ceux qui travaillent dans le secondaire. Alors, il y a quatre milliards d'euros qui ont dû être dégagés. Et vous savez ce qui a coûté le plus, et je le revendique hautement, c'est après les attentats, où il a fallu dégager des postes de policiers

Thomas SOTTO : Pour la sécurité

LE PRESIDENT : De gendarmes, de militaires Un milliard d'euro, cela a représenté. Cela a coûté un milliard, et je revendique absolument cette dépense, comme vous dites.

Thomas SOTTO : Au risque de creuser les déficits pour l'ensemble, et après, on va passer à Axel de TARLE

LE PRESIDENT : Les déficits ne se sont pas creusés en 2015, au contraire, nous avons fait davantage d'économies. Nous avons pu baisser le déficit plus qu'il n'était prévu. Et en 2016, toutes les dépenses supplémentaires qui ont été donc assumées devront être couvertes par des économies.

Axel de TARLE : Oui, Monsieur le Président, un mot sur l'ISF. Emmanuel MACRON souhaite des exonérations d'ISF pour les patrons, les créateurs d'entreprises qui revendent leur entreprise, et qui réinvestissent dans des start-up, alors que pensez-vous de cette idée ? Est-ce que vous êtes favorable à des idées d'alléger l'ISF pour les créateurs d'entreprises ?

LE PRESIDENT : Il y a déjà des modalités qui existent, puisque vous savez que pour les contribuables à l'ISF, ils peuvent déduire une partie de cet impôt en investissant dans les petites et moyennes entreprises. Je pense que ce mécanisme suffit. Et qu'il permet justement que nous puissions aller vers les start-ups. Il n'y a pas de raison d'en rajouter dès lors que nous avons déjà eu sur l'ISF un certain nombre d'améliorations.

Axel de TARLE : Donc le compte entrepreneurs/investisseurs, d'Emmanuel MACRON

LE PRESIDENT : Ah si, le compte entrepreneurs/investisseurs, c'est une proposition qui permettra - que ce soit d'ailleurs sur l'ISF ou sur d'autres impôts-, chaque fois qu'il est possible d'utiliser finalement ce qui pourrait être payé à l'Etat pour investir dans la technologie, oui.

Axel de TARLE : Donc c'est bien un allègement de l'ISF dans certains cas, pour certains créateurs d'entreprises

LE PRESIDENT : Mais ce sera limité par rapport aux enveloppes qui sont déjà prévues.

Thomas SOTTO : Donc un allègement limité. On a bien compris. On en vient au chômage, Monsieur le Président. Les chiffres du mois de mars pour les chômeurs de catégorie A, et seulement pour ceux-là, sont bons. Mais pour l'instant, votre bilan en matière d'emplois est dramatique, avec 608.200 chômeurs de plus depuis votre entrée à l'Elysée. Alors, déjà, est-ce que vous avez des indications qui vous permettent de penser que le chômage va baisser vraiment durablement dans les six mois qui viennent ?

LE PRESIDENT : Sous mon prédécesseur, le chômage a augmenté d'un million. Vous avez rappelé les chiffres, depuis 2012, 600.000, et je ne vais pas simplement utiliser ces arguments

Thomas SOTTO : Il vous reste un an de mandat

LE PRESIDENT : Voilà, cela a été pire avant, ou ce sera mieux après, ou c'est à cause de la crise 600.000, c'est trop, beaucoup trop. Même si le taux de chômage commence à diminuer, pour celles et ceux qui sont dans cette situation, ces chiffres sont insupportables, parce que c'est leur vie, donc j'ai engagé une politique depuis 2012 pour aboutir à ce que nous ayons des résultats. Alors, il y a des politiques qui mettent du temps avant de produire leurs effets. On a parlé du pacte de responsabilité, de l'amélioration de la compétitivité, de l'innovation, de l'investissement, et cela, cela prend du temps.

Et puis, il y a un dispositif que j'ai mis en place, avec Manuel VALLS depuis le début de l'année, c'est le dispositif PME, c'est-à-dire que toute PME de moins de 250 salariés qui embauche une

personne, qu'elle soit au chômage ou qu'elle change d'emploi, et bien, cette PME ne paie plus de cotisations sociales sur cet emploi.

Thomas SOTTO : Mais est-ce que vous avez des indications qui vous laissent penser que cette fois, ça y est, la courbe s'est inversée, que le chômage va baisser durablement ?

LE PRESIDENT : Alors, nous avons depuis le début de l'année, 50.000 chômeurs en moins. Mais vous savez, moi, je ne vais pas faire des prophéties. C'est une bataille, c'est un combat. Je regarde ce dispositif que nous avons mis en place : 300.000 emplois ont été créés grâce à ce dispositif, mais je me bats tous les jours avec le gouvernement

Thomas SOTTO : La bataille n'est pas encore gagnée ?

LE PRESIDENT : La bataille n'est pas gagnée. Elle ne le sera que lorsqu'on aura sur plusieurs mois une baisse continue du chômage. Et ce serait tout à fait téméraire, prétentieux, et presque mensonger de dire : écoutez, on a 1,5 % de croissance, au maximum, en 2016

Thomas SOTTO : Pour vous, c'est le maximum, 1,5 % de croissance

LE PRESIDENT : Ah non, non, mais aujourd'hui, c'est ce qui nous est dit. On va essayer de faire plus, vous avez raison, et on va pouvoir diminuer massivement le chômage. Ce sera une bataille, pourquoi ? On y reviendra tout à l'heure, pourquoi il y a le projet de loi El Khomri ? Ce n'est pas pour susciter des mobilisations et des manifestations, ce n'est pas pour être impopulaire auprès de certaines catégories, c'est parce que je pense, le gouvernement pense que c'est une bonne réforme pour créer de la visibilité, de la clarté, du dialogue social, de la formation.

Thomas SOTTO : Cette loi va créer combien d'emplois ?

LE PRESIDENT : Non, je ne pense pas qu'on puisse dire : on fait une loi et cela crée des milliers d'emplois. Là aussi, si une personne vient vous voir cela peut arriver dans ces prochains mois en vous disant qu'avec une loi il va créer de l'emploi, vous lui direz qu'il n'y a pas de mécanique, il n'y a pas d'automatisme. En revanche, cela va donner de la visibilité, cela va donner de la stabilité et il n'y a pas d'autre mécanisme pour créer de l'emploi dans cette période de croissance qui est plus vigoureuse que par le passé.

Thomas SOTTO : Il y a un drame dans le drame, c'est celui du chômage des jeunes, Monsieur le Président, un jeune de moins de 25 ans sur quatre pratiquement est au chômage, 24 % pour être précis. Est-ce que les jeunes vivront mieux en 2017 qu'en 2012 ? « Je demande à être jugé sur ce seul engagement, sur cette seule vérité, sur cette seule promesse », c'est ce que vous disiez, vous, le 22 janvier 2012 au Bourget. Le jugement est là, il est sans appel.

LE PRESIDENT : J'ai pris cet engagement et je demanderai d'ailleurs à ce qu'à la fin du quinquennat on puisse évaluer ce qui a été fait, ce qui ne l'a pas été et les conséquences. Il y a un peu moins de jeunes au chômage par rapport à 2012.

Thomas SOTTO : C'est anecdotique.

LE PRESIDENT : Voilà, ce n'est pas significatif. Il y a un peu plus, heureusement, de jeunes qui restent dans le système scolaire et qui en sortent avec une qualification, car mon problème et celui de la France, c'était d'avoir des décrocheurs £ 150 000 jeunes qui sortaient de l'école sans aucun diplôme, sans aucune qualification. Nous avons pu diminuer substantiellement le nombre de ces jeunes. J'ai pu mettre la priorité à l'école, à la formation, parce que si on veut que des jeunes trouvent un emploi il y a des emplois possibles aujourd'hui. Il y a des chefs d'entreprise qui nous disent : « Si je pouvais avoir des chaudronniers.. »

J'entendais ce reportage sur Saint-Nazaire « Si je pouvais avoir des opérateurs en matière de nouvelles technologies, j'embaucherais ». Il y a de la vérité dans ce que disent les chefs d'entreprise donc il faut former les jeunes, d'où le plan que j'ai lancé avec le gouvernement : 500 000 formations pour les demandeurs d'emploi.

Thomas SOTTO : Aujourd'hui à date, c'est un échec sur le fait que les jeunes vivent mieux en 2016 qu'en 2012 avec 25 % de chômeurs ?

LE PRESIDENT : Non. Les jeunes qui sont étudiants vivent mieux puisqu'un tiers sont boursiers. Cela veut dire que des bourses leur ont été attribuées £ cela veut dire que ceux qui sont dans la difficulté, la loi El Khomri justement va leur permettre d'avoir la garantie jeunes £ cela veut dire que ceux qui étaient sans solution ont pu avoir des emplois d'avenir £ cela veut dire que tout ce

qu'on a pu faire pour l'apprentissage pourra trouver sa traduction. Mais je n'en ai pas terminé avec cette politique pour les jeunes parce que c'est l'essentiel. Il se trouve qu'en France, et ça c'est une chance que les Français n'ont pas forcément à l'esprit, c'est nous qui avons la démographie la plus forte et c'est nous qui avons la vitalité la plus grande et c'est nous qui avons le plus grand nombre de jeunes par rapport à la population. C'est une richesse, c'est une ressource considérable et nous devons investir. Ceux qui vous disent qu'ils vont réduire les dépenses d'éducation, réduire les dépenses de formation, empêcher l'accès à l'enseignement supérieur de beaucoup de jeunes font une erreur historique par rapport à ce qu'est notre devoir.

Thomas SOTTO : François HOLLANDE, la loi El Khomri et la loi Macron ont deux points communs : elles ont été largement vidées de leur substance et elles sont passées ou passeront grâce au 49-3 sans majorité donc. Est-ce qu'Emmanuel MACRON, le ministre de l'Economie, est toujours celui qui donne le « la » de la politique économique du gouvernement ? Est-ce qu'il en est l'inspirateur ?

LE PRESIDENT : Il joue son rôle, il est ministre de l'Economie. Et avec Manuel VALLS, nous veillons à ce que les ministres puissent jouer tout leur rôle, prennent toute leur place. J'ai voulu justement que des jeunes ministres puissent exercer des responsabilités. Vous avez cité Emmanuel MACRON, Myriam EL KHOMRI, Najat VALLAUD-BELKACEM, je pourrais continuer. Ce sont des jeunes qui ont entre 35 et 40 ans, qui connaissent bien la vie, qui sont plongés dans cette réalité qui est justement l'emploi, les nouvelles technologies, la formation. Vous dites : « La loi Macron a été vidée de sa substance », mais écoutez. Les cars qui circulent aujourd'hui ne sont pas vidés de leurs clients, il y en a plein. Les magasins, même s'il faut un accord et cela me paraît d'ailleurs une bonne méthode, les magasins qui sont ouverts le dimanche, circulez, voyez ce qui se passe.

Thomas SOTTO : Ce n'est pas encore complètement réglé, ce n'est pas encore complètement efficace et puis il y a la loi Macron II qui a complètement explosé, c'était la loi Noé sur les nouvelles opportunités économiques.

LE PRESIDENT : Non, non, non ! Elle arrive.

Thomas SOTTO : Revenons, si vous le voulez bien, sur Emmanuel MACRON.

LE PRESIDENT : Non mais c'est intéressant, ce que vous dites. « La loi a été enlevée de ses points majeurs » : c'étaient les points majeurs, et donc cette loi elle se met en pratique.

Emmanuel DUTEIL : Vous avez par exemple les prud'hommes qui là ont complètement disparu.

Thomas SOTTO : Les prud'hommes, ça va de texte en texte et ça disparaît, voilà.

Emmanuel DUTEIL : Et ça, c'était une demande extrêmement forte des chefs d'entreprise.

LE PRESIDENT : La réforme des prud'hommes a été faite. Il y avait un barème qui devait être prévu, qui a été voté, adopté, et c'est le Conseil constitutionnel qui l'a censuré.

Emmanuel DUTEIL : Et retiré de la loi El Khomri.

LE PRESIDENT : On a tenu compte de ce qu'était la censure du Conseil constitutionnel. Sur la loi El Khomri, elle n'a pas été vidée de sa substance.

Thomas SOTTO : Non, non, non, pardon ! Excusez-moi, on est sur Emmanuel MACRON parce que quand même, on se demande si c'est un souci pour vous, pour le gouvernement aujourd'hui. Quand vous l'avez nommé, il devait être un atout pour le gouvernement. Aujourd'hui, quand on le voit lui et le Premier ministre s'invectiver en direct à la télévision sur les bancs de l'Assemblée, est-ce qu'Emmanuel MACRON est devenu un problème ? Est-ce qu'il a toujours votre confiance ?

LE PRESIDENT : Je lui ai fait confiance parce que je considère que c'est un principe dans la vie.

Thomas SOTTO : Ça, c'est un temps du passé « je lui ai fait confiance ».

LE PRESIDENT : Non. Il était mon conseiller, je l'ai nommé ministre et je lui ai confié des responsabilités. Ce que je lui demande, et il le fait, c'est de mettre en œuvre cette politique, c'est de promouvoir cet engagement en faveur de l'économie, des entreprises, de la technologie, des start-ups puisque c'est son domaine de compétences. Après, s'il veut développer ses idées, il en a le droit mais dans le cadre de ce qui doit être fait comme pour tout ministre, c'est-à-dire la solidarité gouvernementale.

Thomas SOTTO : Oui ou non a-t-il votre confiance ?

LE PRESIDENT : Mais il l'a fait, il a fait ce qu'il devait faire, il a fait ce qu'il devait faire.

LE PRESIDENT : MAIS S'IL N'AVAIT PAS MA CONFIANCE, IL NE SERAIT PAS AU GOUVERNEMENT.

Thomas SOTTO : Il y a un sujet sur lequel il y a quelques semaines le ministre de l'Economie a pris une position forte, Monsieur le Président, une position d'indignation, ça concerne la rémunération délirante de certains patrons. On a eu quelques exemples récemment : Carlos TAVARES qui a fait fois deux chez PSA £ Alexandre de JUNIAC, + 65 % de rémunération chez AIR FRANCE £ RENAULT, Carlos GHOSN, 7 251 000 euros pour l'an dernier, rémunération validée par le conseil d'administration contre l'avis de l'assemblée générale. Tout ça, c'est le prix de la performance, des résultats obtenus, ou est-ce que c'est trop ? Est-ce que vous êtes choqué ?

LE PRESIDENT : Il y a ce que je peux décider moi-même. D'abord, quand je suis arrivé aux responsabilités, j'ai diminué de 30 % la rémunération du Président de la République, du Premier ministre et des ministres. 30 %. C'est déjà loin.

Thomas SOTTO : Et c'est symbolique. Mais ç'a été fait, ç'a été fait.

LE PRESIDENT : Mais enfin, c'est 30 %. Si je vous disais : « Votre salaire diminue de 30 % », vous me diriez : « C'est symbolique » £ mais c'est une réalité.

Thomas SOTTO : C'est pour ça que je ne fais pas de politique.

LE PRESIDENT : Ensuite, j'ai fait en sorte que pour toutes les entreprises où l'Etat est majoritaire il y ait un plafond qui soit instauré à 450 000 euros.

Thomas SOTTO : Par an.

LE PRESIDENT : Et c'est déjà beaucoup pour ceux qui nous écoutent.

Thomas SOTTO : Mais est-ce que vous êtes choqué ou pas par ces rémunérations ?

LE PRESIDENT : Je suis bien sûr Vous vous souvenez que pendant la campagne présidentielle, j'avais fait quelques propositions qui ont eu quelques retentissements. Bien sûr que je considère qu'il faut rémunérer la réussite, le talent. Par exemple, monsieur TAVARES ou monsieur GHOSN qui ont redressé leur entreprise, qui sont sur un marché mondial de chefs d'entreprise, méritent une rémunération mais jusqu'à un certain point. Il m'avait été dit par le MEDEF, par les organismes patronaux, qu'il y aurait un code de bonne conduite. Moi, je demande que le code de bonne conduite s'applique pour ces cas-là.

Thomas SOTTO : Il y en a un mais il ne s'applique pas.

LE PRESIDENT : S'il ne s'applique pas, alors il y aura forcément des conséquences. La première conséquence que l'on peut éventuellement tirer, c'est que, vous l'avez parfaitement dit, les assemblées générales d'actionnaires - c'est une nouveauté les assemblées générales d'actionnaires, c'est-à-dire ceux qui sont propriétaires de l'entreprise, disent : « Nous, nous voulons limiter la rémunération à un niveau tout à fait décent mais qui n'a pas ce côté jugé extravagant ». La première décision qui sera prise, s'il n'y a pas une intervention vigoureuse de ce conseil du patronat, c'est que toutes les décisions d'assemblée générale seront immédiatement exécutoires. C'est-à-dire que le conseil d'administration ne pourra pas défaire ce que l'assemblée générale d'actionnaires aura fait.

Axel de TARLE : Ce sera contraignant ?

LE PRESIDENT : Contraignant.

Thomas SOTTO : Est-ce qu'il pourrait y avoir une loi ? Par avoir une imposition de 75 % au-delà d'un certain seuil de rémunération pour les patrons ? Enfin, pour les patrons et pour tous les autres.

LE PRESIDENT : Oui. C'est ce qui avait été fait pendant deux ans. Vous parliez des augmentations d'impôt qui ont eu lieu. Pendant deux ans, de 2013 à 2014, deux ans, il y a eu ces 75 %. Après j'ai considéré

Thomas SOTTO : Est-ce que ça pourrait revenir ?

LE PRESIDENT : Non. J'ai considéré qu'après, c'était une affaire de responsabilité. Il y avait un effort à faire puis ensuite c'était une responsabilité à prendre. C'est donc maintenant aux autorités du patronat, des employeurs, d'avoir cette exigence morale et à la loi d'intervenir pour qu'il y ait des règles plus simples, plus claires, s'il n'y a rien qui se fait du côté patronal.

Thomas SOTTO : Axel de TARLE, une dernière question sur Hinkley Point et EDF.

Axel de TARLE : Voilà, le chantier EDF en Grande Bretagne. Ségolène ROYAL dans le Financial

Times s'inquiète du coût colossal. Elle explique que renoncer à ce projet finalement ne mettrait pas en péril notre filière nucléaire. On avait cru comprendre que le gouvernement, notamment Emmanuel MACRON et vous-même, étiez pour ce chantier britannique. On s'interroge maintenant. Est-ce que ces deux réacteurs EPR vont se faire en Grande-Bretagne oui ou non ?

LE PRESIDENT : L'industrie nucléaire en France, c'est 200 000 emplois. C'est notre indépendance énergétique. Et EDF et AREVA sont des entreprises publiques sur lesquelles nous devons nous reposer. Mais en même temps, nous devons leur donner des moyens nouveaux à travers une restructuration de la filière, ce qui a été fait. Vous savez que l'on va recapitaliser AREVA et EDF. Parce que c'est l'avenir. Non pas que le nucléaire soit notre seul avenir puisque nous allons faire de la transition et qu'il va y avoir de plus en plus de renouvelables. Mais les centrales vont venir prochainement à expiration au niveau du délai qui leur avait été donné, donc certaines seront prolongées, d'autres ne le seront pas. Et puis, il y a ce que nous pouvons faire à l'exportation. C'est le sujet Hinkley Point. Là aussi pour que les auditeurs comprennent bien, il s'agit d'un contrat qui avait été signé en 2015 avec les Britanniques, les Chinois étant nos partenaires, pour exporter la construction de centrales EPR.

Thomas SOTTO : Ce qu'on ne comprend pas, c'est est-ce que le gouvernement veut qu'Hinkley Point se fasse ou pas ? On a l'impression qu'il y a plusieurs voix.

LE PRESIDENT : Je suis favorable à ce que ce chantier puisse se faire. Le président d'EDF, à juste raison, a demandé aux représentants des salariés d'être consultés et il y aura donc une étude, une enquête, qui sera menée, une expertise qui sera faite, et qui dans les prochaines semaines donnera sa vérité. Mais il est très important de faire comprendre que nous avons besoin d'avoir une industrie du nucléaire qui soit de haute performance, de haute sûreté en France, et que nous ne pouvons pas laisser non plus à l'exportation d'autres venir sur des terrains qui, jusqu'à présent, pouvaient être français.

Thomas SOTTO : Et vous souhaitez donc qu'Hinkley Point se fasse. Cette fois c'est clair et c'est net. Merci, Monsieur le Président, fin de cette première partie. Juste après le journal de 08 heures, place aux questions politiques avec Jean-Pierre ELKABBACH.

Jean-Pierre ELKABBACH : A mon tour de vous accueillir, Monsieur le Président de la République, bonjour.

LE PRESIDENT : Bonjour.

Jean-Pierre ELKABBACH : Merci d'être avec nous depuis 7H30. Malgré vos efforts, et on les a entendus encore tout à l'heure, vous cumulez aujourd'hui les handicaps, record d'impopularité, absence de majorité, hostilité de la CGT et de Force Ouvrière, qui sont en train de bloquer le pays, mécontentements et revendications en tout genre. Comment présider la France, encore 1 an, seul contre tous ?

LE PRESIDENT : En vous écoutant je me demande même si je pourrai poursuivre. Le pays est-il bloqué ? Je n'ai pas le sentiment, même aujourd'hui qu'il y ait un mouvement qui mette en péril les moyens de circuler. Impopularité, elle est liée à l'exercice du pouvoir. Difficulté d'une majorité, mais écoutez, franchement, moi j'ai depuis 4 ans, pris toutes les décisions, avec les gouvernements auxquels j'ai fait confiance, et toutes ces décisions ont été adoptées par le Parlement. Alors, essayons d'éviter cette noirceur habituelle, ce n'est pas en laissant au pays

Jean-Pierre ELKABBACH : On ne l'invente pas.

LE PRESIDENT : Non, mais ce n'est pas en laissant penser au pays que tout va mal, qu'on arrive à lui donner confiance. Donc moi, j'ai un rôle différent du vôtre, heureusement, c'est de dire voilà, ce que nous devons faire, voilà ce que nous devons changer, mais arrêtez, arrêtez, s'il vous plaît, de vous complaire dans une espèce d'attitude qui consisterait à dire que le pays est bloqué, qu'il n'y a rien à faire, qu'il faut attendre le prochain scrutin, non. Il faut agir, et je continuerai à agir.

Jean-Pierre ELKABBACH : Donc ça ne sera pas une année perdue ?

LE PRESIDENT : Mais cela sera une année gagnée pour les Français, parce que cette loi, puisqu'elle est en discussion au Parlement, cette loi est en débat, y compris dans la rue, cette loi elle va passer. Elle va passer. Pourquoi

Jean-Pierre ELKABBACH : Vous ne cédez pas ?

LE PRESIDENT : Pourquoi. Parce qu'elle a été discutée, elle a été concertée, elle a été corrigée, elle a été amendée. Je ne céderai pas, parce que, il y a eu trop de gouvernements je ne vais pas prendre la liste trop de gouvernements, y compris de ceux qui font quelques critiques en ce moment, il y a eu trop de gouvernements qui ont cédé, d'où l'état du pays que j'ai trouvé en 2012, pour que moi-même, dans des circonstances qui ne sont pas faciles, je puisse céder, dès lors qu'un compromis a été trouvé, un équilibre a été obtenu, que les syndicats réformistes sont derrière ce texte et qu'il y a une majorité de socialistes qui sont en faveur de le voter.

Jean-Pierre ELKABBACH : Est-ce que vous savez où vous conduisez les Français ?

LE PRESIDENT : Oui.

Jean-Pierre ELKABBACH : Où ?

LE PRESIDENT : Je les conduis vers une forme de social-démocratie à la française, où il sera possible que l'Etat ait toute sa place et où les partenaires pourront jouer tout leur rôle.

Jean-Pierre ELKABBACH : C'est la première fois que François HOLLANDE définit, en quelque sorte, le « hollandisme »

LE PRESIDENT : Je ne sais pas si c'était ma mission première que de définir ce que je suis et ce que je veux faire, je vous dis qu'il est très important que dans notre pays, et la loi El Khomri va y contribuer, les partenaires, c'est-à-dire les entreprises, les syndicats, puissent, au niveau de l'entreprise, déterminer leur propre avenir dans le respect de la loi. Il est très important que l'on puisse donner aux acteurs, notamment à ceux qui veulent prendre plus de place dans la démocratie, que ce soit les élus, que ce soit les citoyens, qu'on puisse élargir la participation

Jean-Pierre ELKABBACH : Monsieur le Président de la République, en plein état d'urgence, avec 32.000 soldats aujourd'hui mobilisés contre le terrorisme, la violence se déploie. Vous avez noté, à Nantes, à Rennes, à Paris, monte une sorte d'interpellation, les engagés ou les enrégés démolisseurs ça suffit. Est-ce que vous entendez ce mouvement, ça suffit ?

LE PRESIDENT : La France est un pays de liberté

Jean-Pierre ELKABBACH : Vous avez sans doute lu un certain nombre d'éditoriaux, la presse, etc., Ouest France ça suffit !

LE PRESIDENT : Je lis tout et je vous entends. Donc, la France est un pays de liberté. En France on peut, même dans un contexte qui est particulièrement lourd, avec l'état d'urgence, avec les tragédies qui se sont produites l'année dernière, on peut manifester, on peut occuper des places, cela fait partie de la liberté, et moi je respecte ceux qui eux-mêmes sont sincères et qui veulent faire entendre leur voix.

Jean-Pierre ELKABBACH : Mais on n'en n'est pas là.

LE PRESIDENT : Attendez une seconde. Il se glisse parmi ces manifestants, des casseurs, il n'y a pas d'autre mot, c'est-à-dire des individus qui ne viennent pas pour contester une loi, même pas pour contester la société, mais pour briser, briser des magasins, briser des devantures, briser du mobilier urbain. Eh bien ça, ça suffit, et ça ne pourra pas rester sans réponse.

Jean-Pierre ELKABBACH : Ça on l'a souvent dit, c'est intolérable, inacceptable

LE PRESIDENT : Non, non, non

Jean-Pierre ELKABBACH : Mais qu'est-ce que ça veut dire, au niveau des actes, et des sanctions ?

LE PRESIDENT : Déjà, il y a eu plus d'un millier d'interpellations, un millier, il y a eu, déjà, 60 condamnations. Là il y a un individu, hélas jeune, qui est mis en examen pour meurtre, ou tentative de meurtre, plus exactement, à l'égard d'un policier. Vous savez combien il y a de policiers qui ont été blessés ? 350 policiers qui ont été blessés depuis le début du mouvement. Il y a aussi, effectivement, eu des graves incidents qui ont pu toucher des jeunes qui n'avaient peut-être rien à voir avec ces casseurs. Et donc nous devons faire très attention, très attention, parce que c'est ma responsabilité de Président de la République. Moi je ne peux pas accepter qu'un jeune puisse perdre un il, et demain c'est déjà arrivé il y a quelques mois qu'un jeune puisse être victime d'un accident meurtrier. Donc, je demande, avec Bernard CAZENEUVE, Manuel VALLS, à faire très attention, et en même temps ça ne sera pas accepté, et donc toutes

les consignes ont été données : interpellations, interdiction de manifester pour un certain nombre d'individus

Jean-Pierre ELKABBACH : C'est le cas en ce moment.

LE PRESIDENT : C'est le cas en ce moment.

Jean-Pierre ELKABBACH : Pour chaque manifestation ça se reproduira, sans doute.

LE PRESIDENT : Et aussi s'il y a des étrangers, car il y a aussi des étrangers, puisque c'est un mouvement qui vient des zadistes et quelquefois qui peut comporter des personnes qui sont étrangères, européennes le plus souvent, il y aura des reconduites à la frontière pour ces individus. Mais, ce qui est très important, c'est que les Français sachent bien que les consignes qui ont été données sont maîtrisées, il ne s'agit pas de faire une répression qui se retournerait, qui serait rapidement regardée comme une provocation, il s'agit de faire que les manifestants, qui veulent manifester, puissent le faire pacifiquement, mais que les casseurs puissent, si je puis dire, avoir la sanction qui relève de leur fait. Manifester c'est un droit, casser c'est un délit, et donc ça sera puni.

Jean-Pierre ELKABBACH : François HOLLANDE, 25 députés PS, dont 4 de vos anciens ministres, ont signé récemment une motion de censure pour renverser le gouvernement VALLS, comment vous acceptez que, sans se cacher, ils s'organisent pour votre prochaine défaite ?

LE PRESIDENT : Moi j'ai été élu en 2012, mai 2012, les députés qui du Parti socialiste, des Radicaux de gauche, certains écologistes qui ont été élus ensuite, l'ont été au nom de la politique que j'avais proposée pour le pays. La plupart ont suivi et ont été parfaitement conformes aux engagements que j'avais pris, et au soutien de ma politique, il y en a quelques-uns, c'est vrai, une vingtaine, vingt-cinq, qui depuis le début se mettent de côté, pas sur tous les textes. Ecoutez

Jean-Pierre ELKABBACH : Vous êtes trop indulgent à leur égard, non ?

LE PRESIDENT : Non, je ne suis pas chef de parti, je suis chef de l'Etat, moi ce que je veux c'est que les textes que propose le gouvernement, dès lors qu'ils ont été discutés, concertés et amendés, puissent passer. Et d'ailleurs je vous fais cette remarque, tous les textes, depuis 2012, sont passés. Le seul qui n'est pas passé, le seul qui n'est pas passé, ce n'est pas dû à la majorité, c'est celui sur la révision constitutionnelle, sur l'état d'urgence et la déchéance de nationalité, c'est la droite qui s'y est opposée.

Jean-Pierre ELKABBACH : Hier, vous avez entendu, sans doute, Arnaud MONTEBOURG qui en appelle aux Français pour un projet alternatif en 2017. Est-ce qu'il y a une alternative de gauche à ce que vous représentez ?

LE PRESIDENT : Il y a une alternative de droite, on la voit, écoutez, se multiplient les déclarations

Jean-Pierre ELKABBACH : On y viendra, mais vous voulez dire qu'il n'y en n'a pas à gauche ?

LE PRESIDENT : Non, non, attendez et il y a une alternative de droite, qui existe, et si la gauche n'est pas reconduite, ça sera la droite qui l'emportera, ou l'extrême droite, il n'y a pas

Jean-Pierre ELKABBACH : Ça c'est un avertissement à la gauche qui ne l'a pas compris ?

LE PRESIDENT : Il n'y a pas d'alternative de gauche au sens où il n'y a pas un mouvement qui, aujourd'hui, puisse accéder au second tour de l'élection présidentielle et puisse, sans avoir notre appui, conduire les destinées de la France.

Jean-Pierre ELKABBACH : Donc le dire, c'est donner un mauvais coup à son camp ?

LE PRESIDENT : Il peut y avoir des propositions de gauche, il peut y avoir des idées de gauche, qui puissent enrichir

Jean-Pierre ELKABBACH : Des ambitions de gauche.

LE PRESIDENT : Des ambitions, mais heureusement, mais il n'y a pas d'alternative. En dehors de la ligne que je représente, au-delà du gouvernement qui est aujourd'hui en place, il n'y a pas d'alternative, à gauche, il n'y a pas d'alternative au pouvoir. Il peut toujours y avoir une espérance d'une autre gauche, je l'admets, et je le comprends parfaitement, mais il n'y a pas de aujourd'hui, s'il y avait une dissolution de l'Assemblée nationale, ce qui ne sera pas le cas, je vous rassure, mais s'il devait y avoir une dissolution, ça ne serait pas

Jean-Pierre ELKABBACH : Pourquoi vous dites ça me rassure ?

LE PRESIDENT : Non. Je ne sais pas

-----

Jean-Pierre ELKABBACH : Au contraire, il y a beaucoup de gens qui disent « ce n'est pas la rue qui doit gagner, peut-être les urnes », envoyez les gens devant les urnes, les électeurs.

LE PRESIDENT : Non, les urnes elles sont ouvertes pour l'année prochaine, mais si une dissolution intervenait, là, parce que vous parliez de motion de censure, si la motion de censure était passée, ça ne serait pas pour installer un gouvernement plus à gauche.

Jean-Pierre ELKABBACH : Est-ce que vous imaginez que vous pouvez être candidat à la primaire des gauches, ou de gauche ?

LE PRESIDENT : Non, mais là vous me parlez de sujets

Jean-Pierre ELKABBACH : Oui, oui, non mais d'accord

LE PRESIDENT : Moi je vous parle en tant que Président, je ne vois pas en tant que candidat.

Jean-Pierre ELKABBACH : Vous me répondez non, oui, et puis c'est tout, parce qu'il y en a qui imaginent que le Président sortant pourrait, etc. Réponse ?

LE PRESIDENT : Je vous répondrai comme je l'ai fait à vos confrères et à vos consurs : attendez, j'exprimerai ma position à la fin de l'année, soyez patient, vous verrez sous quelle forme.

Jean-Pierre ELKABBACH : Ça pourrait être possible, vous voulez dire ?

LE PRESIDENT : Je vous ai répondu.

Jean-Pierre ELKABBACH : Est-ce qu'il y a deux gauches aujourd'hui ?

LE PRESIDENT : Vous m'avez déjà posé la question.

Jean-Pierre ELKABBACH : Non, non, mais je vous la repose. Est-ce qu'il y a une gauche qui gouverne, il y a une gauche qui est contestataire et qui vit avec la mythologie de la Révolution ?

LE PRESIDENT : Il y a toujours eu une gauche qui voulait gouverner et une autre qui ne voulait pas, et c'est l'Histoire de France, sauf que si on veut que la gauche puisse prendre des décisions, si on veut que la gauche puisse être utile au pays, si on veut que la gauche puisse ouvrir des progrès, et il y en a eu depuis 4 ans, et il y en aura encore jusqu'à la fin de ce mandat, il faut que cette gauche puisse se rassembler et se retrouver aux responsabilités du pays. Ça n'enlève rien à celle qui veut contester, mais lorsque la gauche ne veut que contester, c'est la droite qui est au pouvoir.

Jean-Pierre ELKABBACH : Vous avez parlé de la droite. Les ténors de la droite, Alain JUPPE dans Challenges et Nicolas SARKOZY aujourd'hui dans Le Monde, vous reprochent, vous accusent, de mensonge ou d'omission. Vous n'avez pas été élu, disent-ils, pour mener les réformes et la politique que vous conduisez aujourd'hui, c'est-à-dire que vous ne l'avez pas annoncé avant 2012. Est-ce que votre légitimité est indexée ou bloquée sur votre projet de 2012 ?

LE PRESIDENT : La plupart des engagements que j'avais pris en 2012 sont déjà effectifs ou vont l'être d'ici la fin de mon mandat. C'est vrai, je vais vous faire cette confidence, qui n'est pas une confession, la société française, le monde, n'est déjà plus le même qu'en 2012. Si je m'étais figé en disant « écoutez, voilà, c'est tout ce que j'avais dit, rien que ce que j'avais dit, et je ne vais rien faire de plus, et même si les entreprises peuvent connaître des difficultés, les salariés peuvent avoir des problèmes d'emploi, je ne bougerai pas », eh bien non ! Ma conception de la politique c'est d'être capable de prendre des engagements et de les tenir, et c'est d'être, aussi, en mouvement, en perpétuel mouvement, pour que le pays aille mieux. C'est-à-dire que Jean-Pierre ELKABBACH : C'est-à-dire que vous réclamez le droit, pour un chef d'Etat, quel qu'il soit d'ailleurs, d'innover, d'anticiper, de s'adapter.

LE PRESIDENT : Heureusement que les Français ne confient pas simplement un bilan notarié au chef de l'Etat qu'ils viennent d'élire en disant « ça sera ça et rien que ça. » Alors, je suis très surpris qu'un ancien Président de la République, un ancien Premier ministre, puissent dire « écoutez, il n'avait pas tout dit, a-t-il même la légitimité de tout faire ? » Oui. Mon rôle, mon devoir, c'est d'agir, c'est de bouger. Je vais prendre un autre exemple, sur le plan international. La crise des réfugiés, c'était prévu ? C'était prévu dans le programme qu'on allait avoir en Syrie des millions de gens qui allaient être déplacés ? La guerre au Mali, c'était prévu, c'était inscrit ? Ce qui s'est passé en Centrafrique, j'en reviens, avec des religions qui se faisaient la guerre,

c'était prévu ? Le fait qu'il y ait du terrorisme, il y en avait déjà eu, à ce point, vous pensez qu'il était possible qu'il y ait des actes terroristes de cette gravité et qu'il ne fallait rien réagir ? Quand j'ai pris les dispositions que j'ai prises, au lendemain des attentats du mois de janvier, ou du mois de novembre, je ne me suis pas référé à un programme, je ne me suis dit « voilà, c'est marqué dans le programme, je vais faire ça. »

Jean-Pierre ELKABBACH : Et vous voulez dire que vous continuerez, qu'il n'y a aucune raison d'arrêter.

LE PRESIDENT : C'est le rôle du Président de la République, d'être toujours en capacité d'anticipation, pas simplement de réaction, d'anticipation, de prévisions, de visions.

Jean-Pierre ELKABBACH : Est-ce que vous avez déjà lu les projets de messieurs JUPPE, LE MAIRE, FILLON et bientôt SARKOZY ?

LE PRESIDENT : Oui, je lis ce que les uns et les autres proposent, c'est d'ailleurs cela une démocratie, et ce que je vois c'est qu'ils disent à peu près tous la même chose, c'est toujours les mêmes chiffres. Allez, 100 milliards d'économies, pour le prochain quinquennat, alors même que je rappelle que de 2007 à 2012 il y avait eu 600 milliards de dette de plus, c'est ça que j'ai reçu en héritage. Après ils nous disent il faut supprimer, 300, 350.000 fonctionnaires

Jean-Pierre ELKABBACH : En 5 ans.

LE PRESIDENT : En 5 ans, alors même qu'ils nous disent il ne faut pas toucher à la police, à la justice, à l'armée, et peut-être même, certains, à l'éducation.

Jean-Pierre ELKABBACH : C'est-à-dire vous leur dites vous n'appliquerez pas vos projets, étant donné le pays que vous ressentez vous-même.

LE PRESIDENT : D'abord, nous avons besoin d'un Etat fort, d'un Etat qui puisse être respecté, et d'avoir une police, j'en ai parlé, qui a été visée par les attentats, d'une police qui est aujourd'hui agressée alors qu'elle ne devrait pas l'être, qu'elle nous protège. On a besoin d'une armée. Vous croyez que c'était, là aussi, dans mes prévisions que d'avoir cette révision de la Loi de Programmation Militaire ?

Jean-Pierre ELKABBACH : Donc ils ne feront pas ce qu'ils promettent, selon vous ?

LE PRESIDENT : Non, ils peuvent le faire, mais ils peuvent le faire je crois toujours que les hommes politiques, ou les femmes politiques, sont sincères, le risque c'est qu'ils le fassent, c'est qu'ils détruisent ce que nous avons fait, c'est qu'ils mettent en cause le fondement même de notre Etat. Le risque c'est qu'ils, comme il a été proposé, suppriment l'impôt sur la fortune, suppriment l'impôt sur les plus favorisés, mettent les revenus du capital imposés moins que les revenus du travail, et en plus ils vont créer tous le demandent une augmentation de la TVA. Franchement, au moment où l'économie reprend, dire aux Français « on va baisser l'impôt des plus favorisés et on va augmenter l'impôt de tous, avec la TVA, pour qu'il y ait moins de consommation, moins d'investissements et moins de capacités d'emploi. » Alors, je dis franchement, on verra, nous ne sommes pas encore dans cette comparaison, mais, lisez-les, lisez-les, je vais faire même de la promotion, lisez ce qui est proposé.

Jean-Pierre ELKABBACH : C'est très intéressant, là, de vous écouter, parce que vous êtes déjà en campagne.

LE PRESIDENT : Non, je ne suis pas je suis Président de la République, vous m'interrogez, c'est bien le moins que je puisse dire voilà la politique que je mène, mais il y en a une autre

Jean-Pierre ELKABBACH : Très bien, mais les leaders de

LE PRESIDENT : Vous m'avez dit, est-ce qu'il y a une alternative ? Oui, il y a une alternative, c'est celle-là.

Jean-Pierre ELKABBACH : Avec le Front national, non ?

LE PRESIDENT : L'extrême droite alors, permettez, je ne vais pas

Jean-Pierre ELKABBACH : Elle est en train de monter l'extrême droite, dans tous les pays, en Autriche, en Pologne, en Hongrie, partout, peut-être même aux Etats-Unis.

LE PRESIDENT : L'extrême droite, elle, elle n'a pas besoin d'écrire de livres, elle n'a pas besoin de prendre la parole, elle n'a pas besoin de battre les estrades, l'extrême droite il suffit qu'elle laisse les autres faire, et qu'elle crée la peur. Mon rôle, comme Président de la République, je ne

vous parle pas du reste, c'est que les Français ne puissent pas avoir peur, ils n'ont pas à avoir peur d'eux-mêmes, parce que c'est un grand pays, parce que c'est un pays qui est respecté, c'est un pays qui

Jean-Pierre ELKABBACH : François HOLLANDE, une dernière remarque là-dessus

LE PRESIDENT : Non, c'est très important. Quand les gens ont peur ils se réfugient, c'est ce qu'il se passe en Autriche, c'est ce qu'il s'est passé dans les pays scandinaves, c'est ce qu'il se passe en Hongrie

Jean-Pierre ELKABBACH : Et vous ne voulez pas le vivre ici, les Français non plus d'ailleurs.

LE PRESIDENT : En Hongrie, en Pologne. J'ai vu qu'un ancien Président de la République trouvait formidable ce qui se passait en Hongrie et en Pologne. Bien non, moi je n'ai pas envie d'une société comme ça

Jean-Pierre ELKABBACH : Dernière remarque là-dessus. Les leaders de droite sont convaincus que l'heure de l'alternance a sonné, est-ce que vous aurez le temps, encore en 1 an, de leur donner tort ?

LE PRESIDENT : Ce que je vais faire, pendant l'année qui m'est encore confiée par les Français, puisque le quinquennat c'est 5 ans, il faut quand même le répéter, nous ne sommes qu'à 4 ans, je vais poursuivre, je vais même amplifier, et je ne laisserai rien qui puisse être renvoyé à mes successeurs.

Jean-Pierre ELKABBACH : On l'a compris. Quelques questions de politique étrangère. Emotion chez les chrétiens, les juifs et en Israël, à l'UNESCO une résolution récurrente bafoue les trois religions monothéistes, elle fait de Jérusalem un lieu exclusivement lié à l'Islam. La France ne vote jamais. Pourquoi cette fois-ci l'a-t-elle votée et qui l'a décidé ?

LE PRESIDENT : Non, ce n'est pas vrai. La France vote régulièrement, c'est une résolution sur le patrimoine des lieux saints et sur le fait que justement ce patrimoine est propriété commune, partagée, par les trois religions.

Jean-Pierre ELKABBACH : Qui l'a décidé cette fois-ci ?

LE PRESIDENT : Là il y a eu un amendement fâcheux, je le dis, fâcheux, des Jordaniens

Jean-Pierre ELKABBACH : C'est plus qu'une erreur, c'est une faute ?

LE PRESIDENT : Il y a eu un amendement qui a brouillé ce texte et donc je prends l'engagement, puisqu'il y aura une nouvelle résolution au mois d'octobre, je serai extrêmement vigilant, et je le regarderai personnellement, il n'est pas possible que les lieux saints puissent être mis en cause, ou en doute, quant à l'appartenance aux trois religions.

Jean-Pierre ELKABBACH : Pour le Président de la République ce matin, cette résolution votée est nulle et non-avenue ?

LE PRESIDENT : Elle sera refaite au mois d'octobre.

Jean-Pierre ELKABBACH : Jean-Marc AYRAULT rentre d'Israël, Manuel VALLS va s'y rendre samedi, la France a proposé, pour le 30 mai à Paris, une conférence d'une vingtaine de pays pour relancer les discussions de paix entre Israéliens et Palestiniens, mais ni les uns, ni les autres, ne seront là. Où est la cohérence ?

LE PRESIDENT : Non. John KERRY ne peut pas venir le 30 mai

Jean-Pierre ELKABBACH : Donc elle est retardée.

LE PRESIDENT : Elle est retardée, elle aura lieu.

Jean-Pierre ELKABBACH : Mais quand, à l'automne ?

LE PRESIDENT : Non, non, elle aura lieu dans l'été. Elle est nécessaire, cette initiative, parce que s'il ne se passe rien, si la France ne prend pas une initiative forte, que va-t-il se passer ? La colonisation, les attaques, les attaques terroristes, un certain nombre de conflits qui vont se poursuivre, les Palestiniens qui vont aller vers le Conseil de sécurité ?

Jean-Pierre ELKABBACH : Monsieur le Président, mais pourquoi ne pas les encourager, sous la protection internationale, à discuter directement eux-mêmes ?

LE PRESIDENT : Il faut qu'on en arrive là, il faut qu'ils discutent

Jean-Pierre ELKABBACH : Mais ils ne le veulent pas pour le moment.

LE PRESIDENT : Alors, comme ils ne le veulent pas

Jean-Pierre ELKABBACH : Certains ne le veulent pas.

ceux qui ont été envoyés en certains de ces régions pas.

LE PRESIDENT : Nous allons créer, avec l'ensemble des acteurs, des grands pays, et les pays voisins, les paramètres qui permettront qu'Israéliens et Palestiniens se retrouvent à la table des négociations.

Jean-Pierre ELKABBACH : A l'initiative de la chancelière MERKEL, l'Union européenne a passé un accord avec la Turquie, qui doit s'occuper des migrants qui arrivent en Grèce, moyennant 6 milliards d'euros par an, on le sait

LE PRESIDENT : Non, non, pas par an.

Jean-Pierre ELKABBACH : Six milliards

LE PRESIDENT : Trois milliards pendant les trois prochaines années et trois milliards ensuite.

Jean-Pierre ELKABBACH : Trois milliards, bon, et des Visas pour les Turcs à condition que le Président turc ERDOGAN modifie ses lois contre le terrorisme, il refuse. Est-ce qu'il faut céder à la Turquie et au Président turc ?

LE PRESIDENT : Ecoutez, j'étais au Conseil européen et j'ai travaillé avec madame MERKEL pour qu'il y ait un accord avec la Turquie, donc je ne vais pas aujourd'hui me désengager. Pourquoi fallait-il un accord avec la Turquie ? La Turquie, c'est un pays voisin de l'Europe où il y a 2 500 000 réfugiés qui, pour certains d'entre eux, traversaient au péril de leur vie pour aller jusqu'en Grèce, ce qui a créé l'afflux que l'on sait. Nous n'étions pas les premiers concernés. L'Allemagne, l'Autriche et la Suède l'étaient davantage. Mais j'ai considéré que ce n'aurait pas été loyal à l'égard de madame MERKEL, ce n'aurait pas été européen que de ne pas avoir un accord avec la Turquie. Cet accord, il est exigeant mais les milliards dont vous parlez ne peuvent être versés que si les conditions sont respectées. Les visas ne pourront pas être attribués pour les Turcs si 72 critères ne sont pas eux-mêmes respectés. Alors, je ne suis pas d'accord avec les décisions que prend monsieur ERDOGAN, mais il y a un accord qui a été passé avec la Turquie et cet accord doit être pleinement exécuté.

Jean-Pierre ELKABBACH : Donc c'est des soutiens.

LE PRESIDENT : Non, il ne s'agit pas de soutiens.

Jean-Pierre ELKABBACH : Non, pas soutiens. Je veux dire

LE PRESIDENT : Il y a des conditions qui ont été posées, toutes ces conditions doivent être respectées.

Jean-Pierre ELKABBACH : Vous êtes dans un tel état de fougue que vous ne me laissez même pas finir mes questions. Je n'ai pas dit un soutien, j'ai dit c'est une alliance Merkel-Hollande qui se maintient dans ce cas-là, de la Turquie.

LE PRESIDENT : D'abord, nous veillons avec madame MERKEL à être sur les mêmes positions quand elles sont justes. Là, c'est un accord qui est juste puisqu'il va permettre à la Turquie de garder les réfugiés plutôt qu'ils ne viennent jusqu'ici, donc de faire un effort pour que ces réfugiés puissent être dignement reçus et accompagnés. Cela va aussi permettre à ce que ceux qui peuvent relever du droit d'asile puissent venir en Europe. La France a pris sa part dans la répartition de ces réfugiés.

Jean-Pierre ELKABBACH : Monsieur le Président de la République, le 29 mai vous serez à Verdun justement avec la chancelière MERKEL. Qu'est-ce que vous allez faire comme geste, comme initiative qu'il faut attendre de la France et de l'Allemagne pour elles-mêmes, pour l'Europe qui est mal en point ? Là, qu'est-ce que vous allez faire ?

LE PRESIDENT : Verdun, c'est pour un homme comme je suis, un souvenir je ne l'ai pas que m'a transmis, que m'ont transmis mes deux grands-pères. C'est quelque chose de très fort dans la mémoire collective, pour les Français et pour les Allemands. Cela a été un champ de bataille extrêmement meurtrier. Donc il était très important qu'après Helmut KOHL et François MITTERRAND nous nous retrouvions, la chancelière MERKEL et moi-même, à Verdun. Mais là, l'enjeu n'est plus le même. Quand François MITTERRAND et Helmut KOHL se retrouvent, c'est l'idée d'une Europe qui va s'élargir, qui va s'ouvrir. Là, c'est le risque d'une Europe qui va se replier, qui va se renfermer. L'initiative que nous pourrions prendre madame MERKEL et moi-même, c'est avant même que les Britanniques aient pris eux-mêmes leur décision, de réfléchir à ce que peut être l'Europe de demain. La France et l'Allemagne devront faire des propositions. Il y

aura des propositions après le choix des Britanniques mais qui devront être préparées avant pour que nous puissions ouvrir de nouveaux projets pour l'Europe.

Jean-Pierre ELKABBACH : Pour commémorer les cent ans de la sanglante bataille de Verdun dont vous venez de parler, le maire socialiste de Verdun avait invité pour un concert Black M, petit-fils d'un soldat sénégalais. Cette invitation a provoqué un tollé, en particulier du Front national, sur les réseaux sociaux, et cætera et le maire a annulé le concert. Qu'est-ce que vous en pensez ? Est-ce qu'éventuellement vous pourriez aider à ce qu'il y ait ce concert ? Ou alors, il faut passer à autre chose ?

LE PRESIDENT : Le maire avait pris cette initiative qui était après la cérémonie pour que des jeunes puissent avoir un moment festif une fois que nous ayons fait les célébrations avec madame MERKEL. Il a subi des pressions inouïes, de violence, de haine parce que c'était Black M qui avait été choisi. Ne voulant pas créer d'incident, voulant sans doute préserver l'ordre public, il y a renoncé. Ce que je peux lui dire, c'est que c'est sa seule décision puisque l'Etat n'avait pas à en connaître, mais c'est sa seule décision. Je comprends que des jeunes puissent aussi être associés et que Black M puisse l'être, alors qu'il est lui-même d'origine guinéenne et qu'il rappelait que son grand-père avait été tirailleur sénégalais. Si le maire le voulait c'est à lui d'en décider l'Etat mettrait les moyens pour sécuriser le concert et, de toute façon, les subventions qui avaient été promises pour ce spectacle ou pour d'autres, seraient de toute façon maintenues.

Jean-Pierre ELKABBACH : Je vous ai entendu tout à l'heure parler de la génération Hollande et vous avez cité le frondeur du gouvernement Emmanuel MACRON. Vous avez dit : « Il travaille à Bercy, j'ai confiance ». Mais est-ce qu'il vous a assuré qu'il ne sera pas candidat si vous, vous êtes candidat ?

LE PRESIDENT : Je pense que je ne parle pas de candidature. Je ne parle de candidature avec personne. Je parle de l'Etat et ce que je demande à Emmanuel MACRON comme à tous les membres du gouvernement, c'est de se mettre que dans cette perspective de servir le pays. C'est ce qui nous est demandé et donc il n'y a pas de troc ou il n'y a pas d'arrangement. Chacun sait que je suis Président.

Jean-Pierre ELKABBACH : Mais il ne doit pas le faire à votre avis ?

LE PRESIDENT : Chacun sait que je suis Président, que je serai Président jusqu'au bout, pleinement Président, que j'aurai à prendre une décision en décembre et chacun doit se préparer à ce que cette décision puisse être celle qui corresponde le mieux à l'intérêt du pays.

Jean-Pierre ELKABBACH : Président, du temps de Jeanne d'Arc, l'amie d'Emmanuel MACRON, il y avait un proverbe que j'ai retrouvé qui mettait les audacieux à leur place et qui disait : « Oignez vilain, il vous poindra. Poignez vilain, il vous oindra ». Est-ce que vous n'êtes pas trop indulgent avec certains, même de vos collaborateurs, comme lui ?

LE PRESIDENT : Je ne sais pas à qui vous pensez. J'ai un principe dans la vie qui me paraît être le bon. Je regarde tous ceux qui peuvent être utiles au pays et qui partagent bien sûr mes convictions. Je sais ce qu'est l'exercice du pouvoir, il est exigeant et donc je fais confiance. J'ai fait confiance à Jean-Marc AYRAULT quand je l'ai choisi comme Premier ministre et je fais confiance à Manuel VALLS.

Manuel VALLS, depuis qu'il est Premier ministre, a à chaque fois montré de la loyauté et du sens des responsabilités. Et il en va de tous les ministres. Je fais confiance. Je fais confiance à mes collaborateurs. Parfois on est déçu mais ce n'est pas le sujet. Si on commence à être dans la suspicion, dans le regard jaloux ou dans la méfiance, on ne peut pas...

Jean-Pierre ELKABBACH : Donc vous montrez que ce n'est pas le cas.

LE PRESIDENT : Après lorsque des manquements ont lieu, vous vous rappelez d'ailleurs tout à l'heure ils ont été rappelés, lorsqu'il y a des phrases qui dépassent quelquefois les pensées, le gouvernement à ce moment-là trouve sa cohérence.

Jean-Pierre ELKABBACH : Vous répétez, vous avez répété à plusieurs reprises que vous reformerez dans la durée jusqu'au bout, combien faudra-t-il de temps pour aller jusqu'au bout, qu'est-ce que c'est le bout du bout pour François HOLLANDE ?

LE PRESIDENT : J'ai été élu pour cinq ans, je vous le rappelle.

Jean-Pierre ELKABBACH : Ca s'arrête là ?

LE PRESIDENT : Ecoutez, il y aura d'autres après les Français décident.

Jean-Pierre ELKABBACH : Pour vous ?

LE PRESIDENT : Ce sont les Français qui décident. Pour moi j'ai reçu un mandat, je vous le dis, Jean-Pierre ELKABBACH si vous n'étiez pas informé, normalement, enfin normalement, juridiquement ça s'arrête le 6 mai.

Jean-Pierre ELKABBACH : D'accord mais après vous prenez des vacances ? Quand vous a écouté ce matin, depuis tout à l'heure à 7h30, on ne le pense pas.

LE PRESIDENT : Mais les vacances, c'est interdit, vous savez bien pour le Président de la République, c'est interdit.

Jean-Pierre ELKABBACH : Depuis 7h30, vous expliquez que ça va mieux et c'est ma dernière remarque, la courbe du chômage s'inverse, les résultats sont bons etc pour un deuxième mandat comment vous trouverez du souffle, des idées, ou un projet et peut-être de l'espoir pour les Français, si c'est le cas ?

LE PRESIDENT : D'abord je constate que votre dernière question est tout à fait sans rapport avec la première. La première, tout était bloqué, la seconde vous me dites un avenir radieux, donc ce que je peux vous dire

Jean-Pierre ELKABBACH : Non, mais c'est parce que je vous ai écouté.

LE PRESIDENT : Voilà donc j'espère en avoir convaincu beaucoup. Ce que je peux vous dire, c'est qu'il ne peut pas y avoir et cela vaut pour n'importe quel candidat, qu'il soit au pouvoir ou qu'il soit dans l'opposition, il ne peut pas y avoir de candidature vers les Français s'il n'y a pas un espoir. Il ne s'agit pas simplement de revendiquer un bilan. Il vaut mieux que le bilan soit bon, mais s'il n'y a pas une vision et une capacité à donner une espérance

Jean-Pierre ELKABBACH : Vous en avez la force encore, vous en avez la force ?

LE PRESIDENT : Je vous répondrai au mois de décembre.

Thomas SOTTO : Merci Jean-Pierre ELKABBACH, Monsieur le Président, peut-être un petit clin d'il pour finir après une heure très sérieuse. Il y a quelques jours des étudiants en première année de droit constitutionnel d'une université en Charente ont eu un curieux sujet de partiel, à quoi sert François HOLLANDE, ce qui a provoqué un fou rire dans l'amphithéâtre, est-ce que vous auriez peut-être un tuyau pour eux, pour les aider à répondre à cette question ?

LE PRESIDENT : Oui, j'ai trouvé que c'était une question qui n'était pas saugrenue, à quoi sert le Président de la République ? Est-ce qu'il est possible encore de changer le destin d'un pays ? C'est cela la question, au-delà de celui qui est aux responsabilités, est-ce que la politique a encore du pouvoir ? Est-ce qu'elle peut être puissante ? Alors à quoi sert François HOLLANDE ? Ils auront donc répondu, nous l'avons écouté à Europe numéro 1.

Thomas SOTTO : Merci Monsieur le Président d'être venu sur Europe 1 ce matin et très bonne journée.